TERNAND INFOS







MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69 620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43

Permanence du Maire et des Adjoints sur rendez-vous - mairie@ternand.fr / www.ternand.fr



ÉDITO DE MICHÈLE DANGUIN

Ternandaises, Ternandais,

Voilà le printemps !... Quel bonheur !

La numérotation des rues est terminée sur la commune. Si vous avez besoin d'un certificat d'adresse, n'hésitez pas à venir le chercher à la mairie.

Les **travaux de la salle des fêtes** ne sont malheureusement pas terminés. En effet la société SME qui était

chargée de l'étanchéité du toit de l'agrandissement et de l'auvent a abandonné le chantier. Nous avons fait un constat d'huissier pour nous permettre de prendre une autre entreprise. Heureusement cela n'empêche pas l'utilisation de la salle.

Pour l'arrivée de la **fibre optique à Ternand**, les travaux de remise en état des lignes téléphoniques aériennes existantes ont commencé. De gros problèmes d'élagage freinent l'avancement. Sachez que si des lignes de téléphone passent au-dessus de vos haies, c'est à vous de tailler les branches pour qu'elles ne touchent pas les câbles. Si vous ne le faites pas vous-même, l'élagage indispensable sera effectué et vous sera facturé.

Une nouvelle activité va démarrer sur Ternand : **Initiation à la Self Défense** (boxe-karaté). Francky MAGNE (association KSO Lyon) assurera les cours à la salle des fêtes le dimanche matin (quand elle sera libre) sinon à la salle de réunion. Voir en page 7 de ce bulletin.

Le rallye de Charbonnières passe une nouvelle fois à Ternand le vendredi 19 avril avec deux épreuves spéciales au départ du Milhomme : premiers départs des voitures tricolores à 11h et 17h45. La route D 629 sera fermée à partir du Giraud et jusqu'à la Croix de Thel à partir de 10h15. Les pilotes vont effectuer des parcours de reconnaissance le samedi 13 avril et le mardi 16 avril entre 9 h et 19 h. SOYEZ VIGILANTS sur la route de la Cime de Ternand. Normalement les règles du code de la route doivent être respectées mais la prudence sera de rigueur.

Au départ de la spéciale au Milhomme, **le Comité des fêtes organisera une buvette** avec restauration. Ne manquez pas de venir faire un tour, des parkings sont prévus avant la barrière de fermeture de la route (vous aurez 300 mètres à faire à pied).

Je crois que je me répète, la commune fait l'objet de beaucoup trop d'incivilités, particulièrement en matière de pollution. Malgré la présence de poubelles... Nous ramassons régulièrement des canettes, des papiers, des mouchoirs, des emballages, même à côté des containers (!) et dans les fossés lorsqu'ils sont jetés des fenêtres des voitures ! Nous notons également des dégradations de biens communaux qui engendrent des frais... Pris sur le fait, vous serez verbalisé.

Nous organisons une « corvée » pour divers travaux de nettoyage et débroussaillage le samedi 6 avril 2019 au matin. Nous sollicitons l'aide de volontaires, merci de vous signaler en mairie. RDV à 8 heures au Vieux Bourg (cantine).

AGENDA

AVRIL

- 6 VK Danse soirée Paella Salle des Fêtes
- 7 Foot Senior D5 Ternand / Bully F.c.2 à 15h
- **19** Rallye de Charbonnières
- 27 Une rose, un espoir pour la ligue contre le cancer

MAI

- Ouverture de la Maison des expositions
- 5 Foot Senior D5 Ternand /A.s Denicé 3 à 15h
- 7 Défilé + Soirée dansante des conscrits classe en 9
- 11 Conscrits classe en 9
- **18** Marche parrainée de l'école
- **19** Brocante parking salle des Fêtes
- **19** Rallye Cyclo-Vtt
- 25 Pétanque par le club de Foot
- 26 Élections Européennes 8h-18h
- **26** Foot Senior D5 Ternand / S.t Amplepuisien 3 À 15H

JUIN

- 8 Soirée VK Danse
- **15** Tournoi de foot au stade
- 29 Fête de l'école

JUILLET

Marché Nocturne Rosé. Nuits d'été au stade

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les agents recenseurs, Mauricette et Martine, qui sont passées vous voir pour le recensement vous remercient pour l'accueil que vous leur avez réservé. Ternand a été félicité par l'INSEE pour la participation par internet : 75 % (le taux national étant de 51 %) et pour la réactivité des habitants, le recensement a été bouclé en 3 semaines.

Bravo à tous et encore merci.

Mauricette et Martine

MARDI 8 JANVIER 2019

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 8 janvier 2019 sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire.

Secrétaire de séance : Blandine DU-PERRAY

Début de la séance : 20h Approbation du compte-rendu du 11 décembre 2018.

URBANISME

Certificats d'urbanisme pour succession PICARD.

Permis de construire déposé par Monsieur COURTOIS pour rénovation et surélévation d'une maison existante au Ferrat. Dossier transmis à la communauté de communes. (en remplacement du 1er dossier annulé suite recours)

Permis de construire déposé par Madame RIZZO et Monsieur RIVIER pour construction d'une maison individuelle à Chavasson. Dossier transmis à la communauté de communes.

Mise à jour de la valeur forfaitaire pour la taxe d'aménagement et la redevance d'archéologie préventive : pas de changement de taux pour la commune de Ternand.

VOIRIE

Arbre place St Victor : un cyprès gênant les habitations, va être abattu pour un

coût de 300€ (travaux effectués courant mars 2019).

Renouvellement de la convention pour le passage de l'épareuse et curage des fossés auprès de l'entreprise DUMONTET.

BÂTIMENTS

Salle d'animation : L'auvent devrait être terminé fin-janvier ainsi que les derniers travaux.

Aménagement du sous-sol : Tout le matériel communal a été entreposé, un devis de l'entreprise GOTTE (Pontcharra) a été accepté pour l'achat de rayonnages (montant de 530€).

Le nettoyage de la salle après les manifestations sera assuré par les agents communaux suite au refus des devis reçus trop élevés.

Le comité des fêtes ainsi que NABUC-CO aménagent leurs espaces dédiés. Les matériaux sont financés par la commune. Un contrôle réglementaire des instal-

lations techniques et électriques de tous les bâtiments communaux doit être effectué, demande de devis auprès de VERITAS pour un coût total de 3624€. Ce montant sera sans doute revu à la baisse car il comprend des bâtiments qui ne seront pas contrôlés (ex : salle d'animation).

Salon de coiffure : La VMC est à changer. Validation pour l'acheter chez Junet Brico avec une pose faite par Monsieur

SADOT.

Photocopieur école : Le tambour est à changer pour un montant de 300€.

Entretien annuel de la tondeuse du Foot par l'entreprise GARNIER.

Facture SM2C reçue pour le contrôle de la VMC du cabinet médical. Une vérification est à faire auprès de l'entreprise pour s'assurer des travaux réalisés.

TOURISME

Le panneau GEOPARK a été installé au Vieux Bourg.

DÉNOMINATION DES RUES

Attente de la livraison des plaques pour la dernière tranche.

SCOLAIRE

Lettre de l'inspecteur d'académie insistant sur la scolarisation désormais obligatoire des élèves de plus de trois ans pour la rentrée 2019 et les priorisations retenues au niveau de la carte scolaire.

COMMUNICATION

Le bulletin annuel est en relecture et sera distribué fin janvier.

BUDGET

Prochaine réunion de la commission prévue le mardi 5 février à 19H30.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Cérémonie des vœux le mercredi 16 janvier à 19h.

La 4^{ème} journée de l'enfance aura lieu le samedi 6 avril.

ÉLECTRICITÉ

ENEDIS mandate l'entreprise GRDE pour les travaux d'élagage et d'abattage d'arbres nécessaires à l'entretien et la maintenance des lignes électriques.

Coupure d'électricité prévue le 31 janvier entre 14h et 17h sur l'ensemble de la commune sauf Ronzières.

Dépose des guirlandes par l'entreprise GABARDO et les bénévoles.

DÉLIBÉRATIONS

Augmentation du loyer du docteur VIERU.

Acceptation de la subvention des amendes de Police.

Indexation des indemnités de fonction des adjoints.

Participation juriste mutuelle communale.

PERSONNEL COMMUNAL

Quatre candidatures ont été déposées à la mairie pour le poste d'agent technique. Elles ne seront pas étudiées de suite.

CCAS

Participation au financement du juriste de la mutuelle communale pour un coût estimé entre 260€ et 850€ en fonction du nombre de communes.

DIVERS

Gendarmerie: Invitation des élus par le Commandant de Compagnie à visiter le CORG (Centre Opérationnel et de Renseignements de la Gendarmerie).

Information sur la fin du réseau téléphonique commuté: Le RTC est la technologie historique utilisée pour fournir un service de téléphonie fixe (téléphone raccordé directement à une prise en T). Depuis le 15/11/2018, toute nouvelle demande se fait en voie IP (internet pro-

tocole : installation d'un boitier de type box derrière la prise). Des informations sont disponibles sur le site de l'ARCEP (Autorité de Régulation : https://arcep. fr/demarches-et-services/consommateurs/ consommateurs-arret-rts.html)

Demande de subvention du Lycée Professionnel Privé Rural de l'Ain : demande refusée.

Demande de subvention de la Maison Familiale Rurale des 4 Vallées : demande refusée.

Requalification du sentier de Grande Randonnée de Pays du Tour des Pierres Dorées en Beaujolais.

Passage du Rallye Charbo Classic le 30 mars 2019 (vieilles voitures).

Pour toutes informations : www.char-bo-classic.fr

Organisation des vœux du 12 janvier. Remerciements reçus de la famille pour le décès de Madame CORGIER.

Prochain conseil le mardi 12 février à 20h.

Fin de la réunion 22H30.

MARDI 12 FÉVRIER 2019

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 12 février 2019 sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire.

Secrétaire de séance : Marie-Elisabeth GUICHON

Début de la séance : 20h

Excusés: Michel LAHAIRE, Frédéric DUCHARNE, Blandine DUPERRAY. Approbation du compte-rendu du 8 janvier 2019.

URBANISME

Renseignements d'urbanisme et déclaration d'intention d'aliéner pour vente CHAUSSON-COQUARD/CHIVOT.
Certificat d'urbanisme : cession de la voirie des Hauts de Chavasson à l'association Syndicale du Lotissement.

Déclaration préalable déposée par Monsieur SALAS Alain « lotissement de la promenade » pour construction d'un abri de véhicule. Dossier accepté.

Déclaration préalable déposée par Monsieur TRONCY Jean-Paul, 840 route de chez Bontemps pour réhabilitation et création d'une porte fenêtre. Dossier accepté.

Départ de Monsieur Aurélien LENFANT, instructeur des permis de construire à la Communauté de Communes et remplacé début mars.

PLU: le conseil étudie une éventuelle modification du PLU. Vote à la prochaine séance.

VOIRIE

Brigades vertes: Suite à d'importantes dif-

ficultés financières rencontrées par Rhône Insertion Environnement (RIE) en 2018, ses activités ont été reprises par le Groupe associatif SOS. RIE devient ainsi au 1^{er} janvier 2019 LES BRIGADES VERTES-RIE. Son offre permet de reprendre 46 salariés permanents ainsi que l'ensemble des salariés en insertion et de continuer la mutation en entreprise afin d'aboutir d'ici deux ans à un modèle pérenne et autonome tout en continuant à remplir son utilité sociale forte d'insertion professionnelle.

La commune décide donc de continuer à faire appel aux brigades vertes pour certains travaux d'entretien malgré un coût plus important. Les particuliers peuvent également faire appel à leurs services. Renseignement auprès de Robert PERRIN.

Le Colliard : Sur les travaux de décembre,



restent les finitions (entrée près de la Croix).

BÂTIMENTS

Salle d'animation: Problème de chauffage qui devrait être résolu très rapidement. L'étancheur qui devait finaliser l'auvent ne respecte pas les délais, par conséquent un constat d'huissier sera réalisé afin d'engager rapidement un nouvel artisan pour terminer les travaux.

L'aménagement du sous-sol s'organise entre les différents occupants à savoir : le comité des fêtes, le matériel communal ainsi que Nabucco qui propose de repeindre l'ancienne cuisine.

Maison Médicale : La société en charge de l'entretien de la VMC (SM2C) ne remplit pas son contrat de maintenance, par conséquent le conseil décide de changer de prestataire.

Mairie: Suite à plusieurs défaillances téléphoniques nous avons été dans l'obligation de faire changer les appareils par l'entreprise ACRT pour un montant de 2 250€.

Livraison de fioul pour la cantine, l'école et la mairie.

TOURISME

Fusion des trois offices du tourisme de Saône Beaujolais, l'Agglomération de Villefranche et Beaujolais Pierres Dorées pour devenir une structure unique : l'Office du Tourisme du Beaujolais.

Budget : 3€/habitant et l'intégralité de la taxe de séjour.

Projet d'un SENTIER PIETON AZER-GUES, initié par la commission environnement de la mairie de Chessy concernant toutes les communes bordant la rivière Azergues. Ce projet concerne les communes d'Ambérieux d'Azergues à Chamelet. Un accord de principe a été voté à l'unanimité par le conseil.

DÉNOMINATION DES RUES

Réception de la commande pour la dernière tranche. Les enveloppes sont prêtes à être distribuées.

SCOLAIRE

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 11 mars à 18h30 à la cantine.

Une bibliothèque va être créée suite à la

subvention de 1 500€ reçue de l'Éducation Nationale (achat de livres et installation d'une boîte à livres vers l'école). La mairie contribuera au même montant.

COMMUNICATION

Le bulletin annuel a été distribué début février, n'hésitez pas à solliciter la mairie en cas d'erreurs ou oublis.

La commune va souscrire à un abonnement à la SACEM via l'Association Maires de France. Toutes les associations Ternandaises pourront bénéficier de cet avantage sous condition que les évènements se déroulent dans un bâtiment communal.

BUDGET

Une première réunion de travail a eu lieu le 5 février pour commencer à établir le budget 2019.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire): réunion lundi 11 mars à 18h à la Communauté de Communes Beaujolais des Pierres Dorées. Monsieur Monnery remplacera Madame DANGUIN.

PLH (Plan Local Habitat) : Réunion le mardi 5 mars à 17h30 à la CCBPD. (Pierre Monnery).

Référent agricole : réunion le mercredi 13 février à 18h à la CCBPD. (Bernard DUMAS).

ELECTRICITÉ

Rapport du SYDER (à consulter à la mairie)

Le conseil lance une étude pour le changement des ampoules publiques, l'objectif étant de les passer en LED et permettre d'éteindre la nuit d'autres secteurs de la commune (Les Planches dans un premier temps). Cela va nécessiter le changement des armoires. La commune va demander des devis au SYDER.

Dépannage : Elisabeth se propose de venir initier Sylvie pour signaler les travaux réguliers sur le site.

EΔU

Prévision des travaux pour 2019 : Fin des

travaux de la Louet, raccordement « des Plats » et route du Berthier.

DÉLIBÉRATION

Suppression régies cantine et garderie.

PERSONNEL COMMUNAL

Prolongation de trois mois du mi-temps thérapeutique de Madame Marie-Hélène SADOT jusqu'à début mai.

Suite à l'arrêt de travail de Madame Hélène VERDEAUX(4 jours), Madame Florence CHASSY a été embauchée pour la remplacer.

DIVERS

SAUV (Ambulance Animalière): signature de la convention pour intervention à l'unité. **Recensement terminé**, quatre habitants de Ternand ont refusé d'être recensés.

Commission des impôts : prochaine réunion le vendredi 8 mars à 9h à la mairie. **Agence de l'eau** : entrée en vigueur au

1^{cr} janvier 2019 du 11ème programme « sauvons l'eau 2019-2024 ».

Rallye Charbonnières : réunion le 13 février pour organiser les départs et arrivées du vendredi 19 avril.

INSEE: une enquête va être menée auprès de 19 000 logements entre le 1er février et le 15 avril.

Le Grand Débat est organisé dans plusieurs communes :

- Oingt le 13 février à 20h à la salle des fêtes
- Châtillon d'Azergues les 21 février, 1^{er} mars et 15 mars à 20h.

Association douceur de vivre : demande de subvention transmise au CCAS.

BTP CFA de l'Ain : demande de subvention : refusée.

MFR LA PALMA : demande de subvention : refusée.

Les Restaurants du Cœur : demande de subvention transmise au CCAS.

La prévention Routière : demande de subvention : refusée.

Chambres de Métiers et de l'Artisanat : demande de subvention : refusée.

Faire-part de naissance de Liana VER-DEAUX.

Fin de la séance 22h45



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 12 mars 2019 sous la présidence de Madame Michèle DANGUIN, Maire. Secrétaire de séance : Blandine DUPER-RAY

Début de la séance : 20h

Excusés : Frédéric DUCHARNE, Mar-

tine COQUARD.

Approbation du compte-rendu du 12 février 2019.

URBANISME

Renseignements d'Urbanisme et Déclaration d'Intention d'Aliéner vente VINAND Antoine pour division, 298 rue de Saint Victor.

Déclaration préalable déposée par Monsieur Jean-Jacques PAIRE pour réfection de toiture à Ronzières. Dossier accepté.

Déclaration préalable déposée par Monsieur Christophe RENOUX pour changement de portes et fenêtres dans le bâtiment de l'ancienne auberge au Vieux Bourg. Dossier transmis à l'ABF et demande de pièces complémentaires.

Déclaration préalable déposée par Madame Maryse MELLET pour remblaiement partiel au Vieux Bourg. Dossier accepté.

Certificat d'urbanisme donation Serge RIVIER aux Combes.

Déclaration préalable déposée par Gérald PAQUET pour abri de chaufferie à la Planche Lachal. Dossier accepté.

Plan Local de l'Habitat (PLH) va être adopté au prochain conseil communautaire.

OPAC: la commune a fait supprimer le mur à l'entrée du bâtiment qui n'était pas prévu sur les plans et qui se trouvait sur le domaine public.

Plan Local d'Urbanisme (PLU): Le Conseil vote sa modification en 2019(9 voix pour et 1 abstention, Madame DANGUIN n'a pas participé au vote) pour l'ouverture de la zone AU de Chavasson.

VOIRIE

Invitation à la cérémonie de labellisation « Commune sans pesticide » le mardi 29 mars de 8H30 à 12H30 à Anse.

Potelets et barrière : suite à de nombreuses dégradations de potelets et d'une barrière rue des grandes Planches, il est nécessaire de renouveler le stock pour un montant de $650 \in TTC$.

Amendes de police 2019 : le conseil propose les marquages au sol des passages piétons et l'achat des potelets.

Carte de la voirie communale : diagnostic de toute la voirie communautaire pour la CCBPD.

Epareuse: Le bon de commande a été envoyé à l'entreprise DUMONTET pour le curage des fossés.

Colliard : les travaux de finition ne sont pas terminés. L'entreprise AXIMA est relancée.

Ruissellement d'eau RD31 route de Saint-Vérand : le département a envoyé un courrier à Monsieur CLEYET MAREL.

La Société EIFFAGE a été retenue pour les deux ans à venir pour les travaux de la CCBPD.

Le vent a cassé quelques arbres sur la commune.

Le Conseil remercie Monsieur Pierre VAZ pour la gratuité du curage aux Palletières.

BÂTIMENTS

Salle d'animation : Suite à l'abandon de l'artisan en charge de la réalisation de l'auvent, nous avons fait faire un constat d'huissier. Un avenant a été rédigé pour permettre de trouver un nouvel artisan chargé de la finition des travaux sous couvert de l'autorisation du bureau de contrôle

- <u>Tables</u>: toutes les barres transversales vont être changées par l'entreprise CBC suite à une erreur de dimension dans la confection.
- <u>Rayure sur une porte intérieure</u> (local de rangement) : un devis va être demandé

à l'entreprise AUBONNET pour l'achat de peinture.

VMC maison Médicale : une lettre recommandée a été envoyée à l'entreprise concernée pour travaux non réalisés et dénonciation du contrat. LOGITHERM doit être sollicité pour l'établissement d'un devis avant contractualisation.

Appartement au-dessus de la poste : les locataires nous signalent de nouvelles fissures et mobilité du sol du salon.

Téléphone mairie: installation faite. Suite au contrôle des installations électriques de tous les bâtiments communaux par VERITAS, de petites mises en conformité sont nécessaires (stade, école notamment). Un devis est demandé à Monsieur MARDUEL. Il reste le contrôle de l'ascenseur de la maison médicale et des infrastructures sportives.

Maison médicale : devis pour le changement de 2 radiateurs dans le cabinet du Docteur VIERU.

Achat matériel entretien : devis pour acheter une tronçonneuse et un taille haie : 1 200 € HT. Dossier accepté.

Achat de vêtements pour le nouvel agent d'entretien.

TOURISME - FESTIVITÉS FLEURISSEMENT-PATRIMOINE

Décorations de Noël : devis pour l'achat de décorations lumineuses : 2 500 €. Devis accepté provisoirement en complément d'informations pour l'installation.

KIFEKOI : corvée nettoyage au Vieux Bourg le samedi 6 avril de 8h à 12h.

DÉNOMINATION DES RUES

Les dernières plaques de rues vont être installées.

SCOLAIRE

Conseil d'école : les effectifs pour la rentrée 2019 : 63 enfants, 28 maternelles, 16 CP CE1, 19 CM1 CM2.

Une soirée « **nouveaux parents** » va être organisée au mois de juin.



Les enfants vont pouvoir profiter de plusieurs spectacles sur l'art.

Création d'une bibliothèque, financée par l'inspection académique et la commune pour un montant respectif de 1 500 €, soit au total 3000 €.

Fête du printemps le 12 avril avec défilé au Vieux Bourg.

Plusieurs sorties vont être organisées courant juin.

Les enseignants demandent une subvention pour le renouvellement du matériel informatique des élèves pour un montant de 2 000 euros par la mairie en partenariat avec l'inspection académique, la fin des travaux de réfection du couloir, ainsi que le retraçage des jeux dans la cour.

COMMUNICATION

Rédaction du bulletin trimestriel.

SPORT ASSOCIATIONS

Projet d'enlever le vieux barnum à côté du local foot sur le stade.

BUDGET

Réunion de préparation le 22 mars à 18H30. Réunion pour vote le vendredi 29 mars à 18h pour le conseil et 19h pour le CCAS.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Suite à la demande de plusieurs communes et dans le cadre du renouvellement du marché de collecte des ordures ménagères et des emballages légers, la CCBPD aimerait connaître notre avis sur le remplacement des containers actuels par des colonnes enterrées. Après analyse du coût potentiel des travaux à réaliser à la charge de la commune (environ 2 000 euros/cuve) le Conseil n'est pas favorable à l'unanimité.

ÉLECTRICITÉ

Les taux d'abattement sur les travaux d'éclairage du SYDER augmentent de 23 à 50 %. Les travaux à la Rejonière ne sont pas terminés.

Une réunion est prévue semaine 13 avec le SYDER pour étudier le changement d'éclairage (passage en LED) sur la commune.

EAU

Le contrat pour l'entretien des bornes à incendie a été renouvelé pour 3 ans avec l'entreprise SUEZ (45€ par borne/25bornes sur la commune).

DÉLIBÉRATION

Opposition au transfert de la compétence "eau" (de la loi Notre) au 1er janvier 2020 **Opposition** au transfert de la compétence "assainissement" (de la loi Notre) au 1er janvier 2020

Augmentation des loyers: Mesdames CHARDON, SIROT, BELMONT, Monsieur HENRIOT et le cabinet infirmier.

Annulation de la délibération en date du 18 septembre 2018 relative à la procédure d'autorisation préalable au changement d'usage de locaux d'habitation.

PERSONNEL COMMUNAL

Recrutement de l'employé communal : Monsieur Alain LACHAL a été choisi parmi les 5 candidats. Son contrat débute le 18 mars pour 18H/semaine. Organisation : il travaillera les lundi, jeudi et vendredi.

DIVERS

Cirque: Une demande a été formulée pour l'installation du cirque sur la place devant la salle. La commune propose le stade de foot. Lettre recommandée reçue de Monsieur FEYEUX concernant la pollution de son terrain

Réunion publique d'information sur la Flavescence dorée le vendredi 29 mars de 9h à 11h à la salle de réunion de Domaine de l'Eclair à Liergues.

La Communauté de Communes recherche une licence 3 pour débit de boisson.

Demande de subvention de L'ADMR : accordé 1 400 € (montant identique à 2018 soit 2€/habitant)

Demande de subvention de l'association « les trois ruisseaux » (gestion MARPA) aux 10 communes participant au projet : accordé 200 €.

Demande de subvention de « Tour du Beaujolais Organisation » : refusée.

Invitation de la Charte Forestière du Beaujolais le vendredi 15 mars à 14h30 à Chenas et à 17h à Monsols.

Invitation FIBOIS le mardi 9 avril à 17h. Invitation à l'inauguration de la salle des fêtes du Breuil le samedi 23 mars à 15h. Autorisation à Monsieur BOURIN (moutonnier aux Plats) pour laisser les brebis boire à la source montée de Saint-Vérand. Faire-part de mariage de Floriane DUPER-RAY et Lambert FOUILLET qui aura lieu le samedi 13 avril à la Mairie de Ternand.

Fin de la séance 23h00

KIFÉKOI - CORVÉE AU VIEUX BOURG Samedi 6 avril 2019 de 8h à 12h30

Nettoyage et entretien des terrains communaux Rendez-vous à 8h au Vieux Bourg (cantine).

Apéritif offert par l'association des Amis du Vieux Ternand en fin de matinée à tous les participants.

INSCRIVEZ-VOUS AUPARAVANT À LA MAIRIE POUR UNE BONNE ORGANISATION.

Votre participation sera la bienvenue!



DIMANCHE SPORTIF

INITIATION A LA SELF-DEFENSE LE DIMANCHE 05 MAI 2019 A TERNAND AVEC LE KSO LYON



HORAIRES: 10H-10H45 CIRCUIT TRAINING 11H-11H45 SELF-DEFENSE 10 euros la séance, 15 euros les deux

contact:
06.19.81.79.71
magnefrancky@gmail.com
page facebook kso-lyon
site: kso-self-defense-lyon.fr

*Le circuit training s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux sportifs aguerris afin de développer à la fois musculature, tonicité et système cardio-vasculaire. Tous les exercices se font sans matériel, au poids de corps.

*La self-défense:

Apprenez des techniques d'auto-défense simples et efficaces vous permettant de gagner en confiance et de pouvoir répondre de façon réaliste à une situation d'agression.

Horaires

Circuit training : 10 h à 10 h45 Self-défense : 11 h à 11 h45

Tarifs: 10 euros la séance

15 euros les deux séances

Inscriptions: 06 19 81 79 71

Mail:magnefrancky@gmail.com Site: Kso-self-defense-lyon.fr

La bonne humeur étant de rigueur nous aurons la joie de vous offrir un jus de fruits, un thé ou un café à la fin de chaque séance.



Vallée d'Azerques - D 385

Dimanche 19 mai 2019

CYCLO-VT

4 circuits ROUTE

45 - 65 - 95 - 115 kms

3 circuits VTT 15 - 35 - 50 kms

DÉPARTS DU STADE DE TERNAND - 69620 Inscriptions sur place de 7h à 9h30 - Clôture à 14h.

> Licenciés FFCT : 6€ adultes et gratuit moins de 18 ans. Non licenciés et autre fédés : 8€ adultes et 6€ moins de 18 ans.

Ravitaillement sur les circuits et casse-croûte à l'arrivée. Les participants sont considérés en excursion personnelle et doivent respecter le code de la route, le port du casque est vivement conseillé et obligatoire pour les moins de 12 ans.



ORGANISATION:

ENTENTE CYCLISTE TERNANDAISE (FFCT) Informations: 06 02 39 21 89 ou 06 13 63 41 60 mail: ec.tern and @laposte.net





PROGRAMME DES CONSCRITS CLASSE EN 9

MARDI7 MAI

20H30 : Défilé costumé animé par Nabucco Orchestra + soirée dansante avec sono

Au vieux bourg (sauf si mauvais temps, la soirée dansante se déroulera à la salle des fêtes).

SAMEDI 11 MAI

8H30: RDV sur la place du vieux bourg pour distribution de chapeaux et cocardes

9H30: Photos des conscrits

10H30: Remise de la gerbe au monument aux morts

11H30 : Vague des conscrits aux Planches animée par Nabucco Orchestra

12h00 : Vin d'honneur à la salle des fêtes

14H00 : Banquet + animations à la salle des

fêtes

20H30 : Buffet + soirée à la salle des fêtes



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

GASCUENA Louis Clément

le 15 janvier 2019 à Écully

COQUARD Anaïs

le 19 janvier 2019 à Arnas

DÉCÈS

VOUTA Antonia Marguerite

le 14 mars 2019 à Gleizé

